Madame, Monsieur,

Comme présenté lors de la réunion d'orientation de janvier, votre enfant effectuera au cours de son année de 2de un stage en entreprise.

Deux périodes différentes sont proposées :

- du 18 au 22 juin 2018
- du 19 au 23 juin 2018

Vous avez la possibilité de choisir la période du stage en fonction de la nature de l'entreprise. Par exemple, pour les élèves qui souhaitent effectuer un stage dans le commerce, la période du 19 au 23 juin incluant le samedi est la plus recommandée.

Ce stage a pour objectifs d'enrichir la réflexion de nos élèves sur leurs choix, leur orientation, leur ouverture sur le monde et leur parcours personnel.

Pour aider votre enfant dans la recherche d'un stage, nous mettons à votre disposition un document Excel pouvant constituer un vivier de stages. Ce document partagé par toutes les familles, vous permet à la fois de proposer une ou des offres de stage pour nos élèves et de rechercher un stage pour votre enfant.

Attention, ce fichier Excel est lisible et modifiable par tous. Aussi, veillez bien à saisir les informations nécessaires dans une ligne sans supprimer celles déjà saisies par d'autres parents. Deux exemples vous sont donnés dans les lignes 6 et 7.

Le lien suivant vous permet d'accéder au fichier :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1kUIxQk7J8U7oZYRXtT6pAX8QiSfsqvD475F5ZHi7avM/edit?usp=sharing

De plus, nous avons établi avec les professeurs principaux la procédure suivante pour accompagner votre enfant dans la recherche d'un stage :

- Rechercher le stage à titre personnel ou consulter le vivier de stages qui regroupe la liste des entreprises et parents d'élèves qui seraient prêts à accueillir un élève en stage.
- Adresser à l'entreprise ou aux entreprises sélectionnées une lettre de motivation et CV. Ces documents seront travaillés avec les professeurs principaux.
- Après accord de l'entreprise, envoyer à l'entreprise la convention de stage en trois exemplaires pour signature par le responsable du stage puis les parents de l'élève.
- Remettre au professeur principal un exemplaire de la convention pour le <u>lundi 28 mai</u> <u>2018</u>, délai de rigueur.
- Réalisation du stage.
- Rédaction d'un rapport de stage. Le contenu attendu sera précisé aux élèves ultérieurement.
- Oraux de stage du mercredi 27 au vendredi 29 juin 2018 : 1 oral permettant d'effectuer la synthèse et une relecture du stage effectué. Les jurys d'oraux seront constitués d'un professeur et d'un parent d'élève. Si vous souhaitez y participer, contactez Mme Pican.

Espérant que cette semaine de stage, la recherche d'un stage en amont et le temps d'oral contribueront à enrichir la construction personnelle de vos enfants, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre entier dévouement.

V. Pican Responsable de la filière générale